

Association des jardins familiaux de la Ville de Rennes

AG Extraordinaire du 23 juin 2023

Modification des statuts

L'Assemblée générale extraordinaire

Il est proposé de mettre en place une organisation collégiale dans laquelle le conseil d'administration assurera la direction de l'association.

Les responsabilités seront réparties les membres du conseil d'administration qui ne comportera qu'un nombre réduit de personnes

Chaque secteur désignera un administrateur

Un administrateur de la transition fera le lien entre le précédent CA et le nouveau

Ces administrateurs se répartiront les tâches auparavant attribuées aux président/secrétaire et trésorier

Nos statuts doivent être modifiés : Les rôles de président général, secrétaire général et trésorier général disparaissent.

Le CODIR qui était un bureau élargi, et qui apportait son expertise dans la direction de l'association, disparaît.

Le mode de désignation du nouveau CA est précisé.

Des commissions sont créées pour « soutenir » l'action du CA

Le nouveau fonctionnement général sera décrit dans une note d'organisation approuvée par le CA

Des commissions thématiques, ouvertes aux bénévoles et aux adhérents qui souhaiteront partager les travaux de l'association assureront une réflexion en continue en soutien aux administrateurs :

Ces commissions seront au nombre de six :

- Commission Budget et Finances
- Commission Gestion des Ressources Humaines
- Commission Communication
- Commission Animation
- Commission Gestion des Adhérents
- Commission Achats et Achats groupés

Les modifications demandées en séances sont intégrées au texte des statuts

Nombre de présents : 81

Le texte des nouveaux statuts a été présenté à l'assemblée.

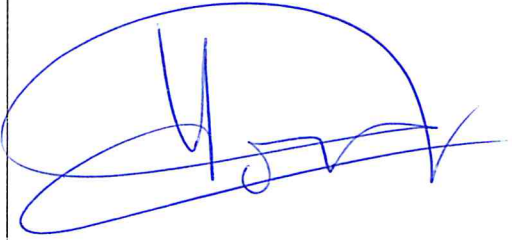
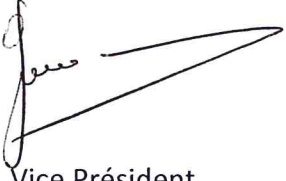
Les modifications proposées ont été débattues et modifiées à la demande des adhérents

Fichier joint : 2023-06-23_STATUTS-presentation_AGE_v8 est présenté en annexe

L'assemblée se prononce et mandate le nouveau CA pour effectuer les démarches pour déclarer ces mises à jour.

Contre		Abstentions	1	Pour	80
--------	--	-------------	---	------	----

L'Assemblée Générale Extraordinaire se termine à 20h30

Vincent LOUVEAU  Président Général	Loïc GOURIO  Vice Président
---	---

Association des JARDINS
AMILIAUX de la Ville de Rennes
6 rue Arthur Fontaine
5000 RENNES - Tél. 02 99 79 12 57